DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
ARRONDISSEMENT DE SAINT-MALO
CANTON DE COMBOURG

Envoyé en préfecture le 18/09/2026
Reçu en préfecture le 18/09/2026
Publié le
ID : 035-213502651-20260901-DCCAS202609_03-DE

C.C.A.S. DE LA COMMUNE DE SAINT-DOMINEUC

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SAINT-DOMINEUC

SÉANCE DU 1er SEPTEMBRE 2026

L'an deux mil vingt-six, le premier septembre à 18 heures 30, les membres du Centre Communal d'Action Sociale légalement convoqués se sont réunis sous la présidence de Madame Catherine Guérin, Présidente

Date de la convocation et d'affichage de l'ordre du jour : 24 août 2026
Nombre de conseillers en exercice : 11
Nombre de conseillers présents :

Etaient présents : Mme BELAN Elisabeth, M. LEBON Marcel, Mme ROUAULT Bérangère, Mme DELACROIX Sylvie, Mme FOUERE Gaëlle, M. LOUAZEL Éric, Mme ODIC Sabrina, Mme DRAGON Vanessa, Mme GILLARDEAU Josette, Mme VETIER Loan

Etaient absents excusés :

---

3 - OBJET : Établissement d'un protocole d'urgence

Madame Fouere suggère de mettre en place un protocole d'urgence pour faire face aux situations imprévues, comme les canicules. La gestion de ces événements a en effet été complexe cet été. Un groupe de travail sera constitué pour renforcer la veille et améliorer la visibilité auprès des habitants.

Après en avoir délibéré, les membres du C.C.A.S., à l'unanimité :

- **APPROUVENT** le principe de la mise en œuvre d'un protocole d'urgence.

Au Registre sont les signatures,
Pour extrait conforme,
La Présidente, Catherine GUÉRIN

Centre Communal d'Action Sociale MAIRIE SAINT-DOMINEUC

La secrétaire de séance,
Madame Sabrina ODIC